

**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses  
**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses  
**Band:** - (1995)  
  
**Rubrik:** AlpTransit

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Comptes spéciaux d'AlpTransit

Conformément à l'Ordonnance sur les comptes spéciaux de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes, du 1<sup>er</sup> septembre 1993, les CFF doivent tenir, à partir de la reprise du projet de construction, un compte spécial de construction pour la réalisation de chacune des

nouvelles lignes ferroviaires Arth-Goldau-Lugano et Wädenswil/Thalwil-Baar. Les explications ci-après portent sur les comptes spéciaux «AlpTransit – St-Gothard» et «AlpTransit – Intégration de la Suisse orientale».

## Compte spécial AlpTransit – St-Gothard

### Compte des investissements

Les investissements, de 73,2 MFr, sont supérieurs de 25,6 MFr à ceux de l'exercice précédent et inférieurs de 96,6 MFr au budget.

Les dépenses comprennent également les coûts d'AlpTransit RhB et

FO, de 5,38 MFr, qui doivent être supportés par le compte spécial «St-Gothard». En revanche, les charges d'intérêts (7,2 MFr) n'y figurent pas. Elles sont inscrites dans un compte spécial (voir le chapitre «Financement»).

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94	
				MFr	%
<b>Charges</b>					
<b>Dépenses de choses</b>	<b>41,4</b>	<b>161,2</b>	<b>64,0</b>	<b>22,6</b>	<b>54,6</b>
Prestations de tiers pour construction	9,6	70,3	11,3	1,7	17,7
Acquisition de terrains	0,1	20,0	—	- 0,1	.
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	31,3	69,9	52,1	20,8	66,5
Autres prestations de tiers	0,4	1,0	0,6	0,2	50,0
<b>Prestations propres</b>	<b>6,2</b>	<b>8,6</b>	<b>7,9</b>	<b>1,7</b>	<b>27,4</b>
<b>Réduction de l'impôt préalable (TVA)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>.</b>
<b>Total</b>	<b>47,6</b>	<b>169,8</b>	<b>73,2</b>	<b>25,6</b>	<b>53,8</b>

Compte tenu des intérêts, le total des charges de 1995 s'élève à 80,4 MFr.

La comparaison du compte de 1995 avec l'exercice précédent se présente ainsi pour les différents projets.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 <sup>1)</sup> MFr	Différence comptes 95/94 MFr	%
Etudes / Projet général	30,1	92,5	56,4	26,3	87,4
Acquisition de terrains	0,1	20,0	—	- 0,1	.
Système de sondage Piora	10,3	12,7	12,6	2,3	22,3
Sondages	1,4	5,6	0,6	- 0,8	- 57,1
Coûts d'AlpTransit RhB et FO	5,7	13,0	2,3	- 3,4	- 59,6
Exécution des travaux	—	26,0	—	—	—
<b>Total des charges</b>	<b>47,6</b>	<b>169,8</b>	<b>71,9</b>	<b>24,3</b>	<b>51,1</b>

<sup>1)</sup> Cette récapitulation ne tient pas compte de la réduction de l'impôt préalable (TVA), de 1,3 MFr.

A l'origine, le budget de 1995 prévoyait des dépenses de 169,8 MFr. Les charges réelles (sans la réduction de l'impôt préalable [TVA]), de 71,9 MFr, sont de 97,9 MFr en deçà de ce montant. L'écart se justifie comme il suit.

- Le budget a été établi sur la base du calendrier original, qui prévoyait que l'étude du projet de mise à l'enquête pouvait également être engagée au nord et au sud.

- Vu les évolutions actuelles, les travaux d'étude et d'établissement du projet se sont limités pour l'essentiel au tunnel de base du St-Gothard et aux optimisations des avant-projets dans les Cantons d'Uri et du Tessin, conformément aux mandats du Conseil fédéral.

- Compte tenu de l'approbation des plans et de l'ouverture du crédit, les travaux débiteront à Sedrun seulement au printemps 1996 au lieu de l'automne 1995.

- En un premier temps, les acquisitions de terrains ont été effectuées au débit du compte CFF. Elles seront contrefacturées ultérieurement.

Pour tenir compte des conditions modifiées, le crédit de paiement a été actualisé en septembre 1995 et réduit à 65 MFr.

## Financement

Conformément à la convention sur le financement, le Conseil fédéral a, en alimentant régulièrement un compte courant, fourni les fonds requis pour les investissements. Pour 1995, les fonds engagés au titre d'argent frais se sont élevés à 74,4 MFr. De ce montant, 62 MFr concernent les investissements des CFF, 2,3 MFr les parts RhB et FO, 7,2 MFr les intérêts et 2,9 MFr la part de la surveillance du projet

exercée par l'Etat-major de contrôle et de coordination (EMCC) et par l'Office fédéral des transports (OFT), cette dernière étant comptabilisée sur un compte transitoire. La différence entre les fonds engagés et les charges annuelles (investissements et intérêts) s'explique par l'écart entre l'enregistrement des dépenses et le paiement des factures.

Les charges d'intérêts se décomposent ainsi.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94	
				MFr	%
<b>Intérêts des engagements à long terme</b>	<b>2,7</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>2,9</b>	<b>107,4</b>
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération 1993	2,4	2,4	2,4	—	—
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération 1994	—	2,7	2,6	2,6	.
Prêts financés par les droits d'entrée sur les carburants 1993	0,3	0,3	0,3	—	—
Prêts financés par les droits d'entrée sur les carburants 1994	—	0,3	0,3	0,3	.
<b>Intérêts du compte courant (y compris RhB, FO)</b>	<b>1,3</b>	<b>4,2</b>	<b>1,6</b>	<b>0,3</b>	<b>23,1</b>
<b>Total</b>	<b>4,0</b>	<b>9,9</b>	<b>7,2</b>	<b>3,2</b>	<b>80,0</b>

## Bilan

	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
<b>Actifs</b>			
<b>Immobilisations</b>	<b>124,2</b>	<b>204,6</b>	<b>80,4</b>
Ouvrages inachevés	119,8	191,7	71,9
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	1,3	1,3
Intérêts activés	4,4	11,6	7,2
<b>Actifs transitoires</b>	<b>4,6</b>	<b>7,5</b>	<b>2,9</b>
<b>Total actifs</b>	<b>128,8</b>	<b>212,1</b>	<b>83,3</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Fonds de tiers</b>	<b>113,6</b>	<b>187,4</b>	<b>73,8</b>
<b>Engagements à long terme</b>	<b>113,0</b>	<b>187,0</b>	<b>74,0</b>
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération	101,7	172,7	71,0
Prêts financés par les droits d'entrée sur les carburants	11,3	14,3	3,0
<b>Engagements à court terme</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>- 0,2</b>
Compte courant AFF	0,6	0,4	- 0,2
<b>Autres engagements (crédateurs)</b>	<b>14,5</b>	<b>22,6</b>	<b>8,1</b>
<b>Passifs transitoires</b>	<b>0,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>
Prestations propres	0,7	0,8	0,1
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	1,3	1,3
<b>Total passifs</b>	<b>128,8</b>	<b>212,1</b>	<b>83,3</b>

Au 31 décembre 1995, la somme inscrite au bilan s'établissait à 212,1 MFr (+83,3 MFr). A l'actif, les investissements engagés jusqu'ici figurent pour 191,7 MFr (+ 71,9 MFr), AlpTransit RhB et FO compris. Les intérêts cumulés à la fin de 1995 s'élèvent à 11,6 MFr. Les actifs transitoires, de 7,5 MFr, comprennent la part des CFF aux coûts de la surveillance du projet EMCC et OFT, dont la comptabilisation définitive doit faire l'objet d'une décision.

Les positions principales du passif sont constituées par les deux prêts financés par les ressources générales de la Confédération et par les droits d'entrée sur les carburants (187 MFr). Sur la dette en compte courant de 74,4 MFr, intérêts compris, une somme de 74 MFr a été convertie en prêt à la fin de 1995.

Le solde (0,4 MFr) est reporté à compte nouveau.

### **Compte spécial AlpTransit – Intégration de la Suisse orientale**

Le compte «Intégration de la Suisse orientale» a été ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1995, raison pour laquelle aucun montant ne figure dans les charges, ni au bilan de l'exercice précédent.

ne figurent pas dans les charges. Elles sont inscrites dans un compte spécial (voir le chapitre «Financement».

### **Compte des investissements**

Le total des charges, de 2,3 MFr, est inférieur de 2,9 MFr au budget. Les charges d'intérêts de 0,02 MFr

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94	
				MFr	%
<b>Charges</b>					
<b>Dépenses de choses</b>	—	<b>5,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	.
Prestations de tiers pour construction	—	0,7	0,1	0,1	.
Acquisition de terrains	—	—	—	—	—
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	—	4,5	1,9	1,9	.
Autres prestations de tiers	—	—	—	—	—
<b>Prestations propres</b>	—	—	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	.
<b>Réduction de l'impôt préalable (TVA)</b>	—	—	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	.
<b>Total</b>	—	<b>5,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	.

La comparaison du compte de 1995 avec l'exercice précédent se présente ainsi pour les différents projets.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 <sup>1)</sup> MFr	Différence comptes 95/94	
				MFr	%
Etudes / Projet général	—	4,5	1,6	1,6	.
Sondages	—	0,7	0,6	0,6	.
<b>Total des charges</b>	—	<b>5,2</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>	.

<sup>1)</sup> Cette récapitulation ne tient pas compte de la réduction de l'impôt préalable (TVA), de 0,1 MFr.

Le budget de 1995 prévoyait des dépenses de 5,2 MFr. Les charges réelles (sans la réduction de l'impôt préalable) de 2,2 MFr sont de 3 MFr en deçà de ce montant. L'écart se justifie comme il suit.

- Les travaux pour les avant-projets ont débuté un trimestre plus tard que prévu.
- Les travaux d'ingénieurs ont pu être adjugés à des conditions plus avantageuses.

### Financement

Conformément à la convention sur le financement, le Conseil fédéral a, en alimentant régulièrement un compte courant, fourni les fonds requis pour les investissements. Pour 1995, les fonds engagés se sont élevés à 0,9 MFr. De ce montant, 0,8 MFr concernent les investissements des CFF, près de 0,1 MFr les intérêts. La différence

entre les fonds engagés et les charges annuelles (investissements et intérêts) s'explique par l'écart entre l'enregistrement des dépenses et le paiement des factures.

Les charges d'intérêt se décomposent ainsi.

	Compte 1994 MFr	Budget 1995 MFr	Compte 1995 MFr	Différence comptes 95/94	
				MFr	%
Intérêts des engagements à long terme	—	—	—	—	—
Intérêts du compte courant	—	0,1	0,1	0,1	.
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>.</b>

## Bilan

	Compte 1994 MFr	Compte 1995 MFr	Différence MFr
<b>Actifs</b>			
<b>Immobilisations</b>	—	2,3	2,3
Ouvrages inachevés	—	2,2	2,2
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	—	—
Intérêts activés	—	0,1	0,1
<b>Total actifs</b>	—	2,3	2,3
<b>Passifs</b>			
<b>Fonds de tiers</b>	—	0,9	0,9
<b>Engagements à long terme</b>	—	0,8	0,8
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération	—	0,8	0,8
<b>Engagements à court terme</b>	—	0,1	0,1
Compte courant AFF	—	0,1	0,1
<b>Autres engagements (crédeurs)</b>	—	1,2	1,2
<b>Passifs transitoires</b>	—	0,2	0,2
Prestations propres	—	0,2	0,2
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	—	—
<b>Total passifs</b>	—	2,3	2,3

Au 31 décembre 1995, la somme inscrite au bilan s'établissait à 2,3 MFr. A l'actif, elle concerne pour 2,2 MFr les investissements engagés en 1995. Les intérêts cumulés à la fin de 1995 s'élèvent à 0,1 MFr.

La position principale du passif est constituée par le prêt financé par les ressources générales de la Confédération (0,8 MFr) qui, de la dette en compte courant de 0,9 MFr, a été convertie en prêt à la fin de 1995. Le solde (0,1 MFr) est reporté à compte nouveau.

**AlpTransit St-Gothard:  
Compte des investissements**

	Compte 1994 Fr	Budget 1995 Fr	Compte 1995 Fr
<b>Charges</b>			
<b>Dépenses de choses</b>	<b>41 376 919</b>	<b>161 170 000</b>	<b>64 049 121</b>
Prestations de tiers pour construction	9 665 108	70 250 000	11 302 598
Acquisition de terrains	47 183	20 000 000	—
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	31 263 838	69 900 000	52 143 638
Autres prestations de tiers	400 790	1 020 000	602 885
<b>Prestations propres</b>	<b>6 214 165</b>	<b>8 600 000</b>	<b>7 860 382</b>
<b>Réduction de l'impôt préalable (TVA)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 304 872</b>
<b>Total</b>	<b>47 591 084</b>	<b>169 770 000</b>	<b>73 214 375</b>

**AlpTransit St-Gothard:  
Bilan au 31 décembre 1995**

	Compte 1994 Fr	Compte 1995 Fr
<b>Actifs</b>		
<b>Immobilisations</b>	<b>124 152 992</b>	<b>204 591 778</b>
Ouvrages inachevés	119 795 298	191 704 802
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	1 304 872
Intérêts activés	4 357 694	11 582 104
<b>Actifs transitoires</b>	<b>4 646 598</b>	<b>7 531 652</b>
Surveillance du projet EMCC	4 646 598	7 531 652
<b>Total actifs</b>	<b>128 799 590</b>	<b>212 123 430</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds de tiers</b>	<b>113 584 866</b>	<b>187 427 720</b>
<b>Engagements à long terme</b>	<b>113 000 000</b>	<b>187 000 000</b>
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération	101 700 000	172 700 000
Prêts financés par les droits d'entrée sur les carburants	11 300 000	14 300 000
<b>Engagements à court terme</b>	<b>584 866</b>	<b>427 720</b>
Compte courant AFF	584 866	427 720
<b>Autres engagements (crédeurs)</b>	<b>14 482 009</b>	<b>22 607 973</b>
<b>Passifs transitoires</b>	<b>732 715</b>	<b>2 087 737</b>
Prestations propres	732 715	782 865
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	1 304 872
<b>Total passifs</b>	<b>128 799 590</b>	<b>212 123 430</b>

**AlpTransit Intégration de la Suisse orientale:  
Compte des investissements**

	Compte 1994 Fr	Budget 1995 Fr	Compte 1995 Fr
<b>Charges</b>			
<b>Dépenses de choses</b>	—	<b>5 200 000</b>	<b>1 960 056</b>
Prestations de tiers pour construction	—	700 000	53 212
Acquisition de terrains	—	—	—
Honoraires (études de projets/direction des travaux)	—	4 500 000	1 893 965
Autres prestations de tiers	—	—	12 879
<b>Prestations propres</b>	—	—	<b>253 038</b>
<b>Réduction de l'impôt préalable (TVA)</b>	—	—	<b>49 450</b>
<b>Total</b>	—	<b>5 200 000</b>	<b>2 262 544</b>

**AlpTransit Intégration de la Suisse orientale:  
Bilan au 31 décembre 1995**

	Compte 1994 Fr	Compte 1995 Fr
<b>Actifs</b>		
<b>Immobilisations</b>	—	<b>2 286 416</b>
Ouvrages inachevés	—	2 213 093
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	49 450
Intérêts activés	—	23 873
<b>Total actifs</b>	—	<b>2 286 416</b>
<b>Passifs</b>		
<b>Fonds de tiers</b>	—	<b>859 152</b>
<b>Engagements à long terme</b>	—	<b>800 000</b>
Prêts financés par les ressources générales de la Confédération	—	800 000
<b>Engagements à court terme</b>	—	<b>59 152</b>
Compte courant AFF	—	59 152
<b>Autres engagements (crédeurs)</b>	—	<b>1 201 752</b>
<b>Passifs transitoires</b>	—	<b>225 512</b>
Prestations propres	—	176 062
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	—	49 450
<b>Total passifs</b>	—	<b>2 286 416</b>